



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne

AnIsl 32 (1998), p. 125-143

Pierre Larcher

Un phénomène de dérivation "formelle" en arabe classique ? A propos de la IIIe forme verbale *fā’ala*.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	?????? ??????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
?????? ?? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ????????????		
?????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ????????		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

Un phénomène de dérivation «formelle» en arabe classique? À propos de la III^e forme verbale *fā'ala*

TRAITANT de la III^e forme verbale de l'arabe classique *fā'ala*, Joüon (1935: 99) remarque qu'«elle présente d'abord cette particularité d'avoir parfois une origine purement *formelle*, et [qu'] alors elle n'est pas *significative*» [c'est moi qui souligne]. Au § 12, auquel il renvoie, il indique plus précisément que «certains *fā'ala* ont été formés sur la forme participale [sic] *fā'il*», répétant que «ce sont des *fā'ala* purement formels et non significatifs». Autrement dit, Joüon suggère l'existence d'une corrélation entre la forme d'un dérivé et celle de sa base: le participe actif du verbe de base (*fā'il*) et la III^e forme ont en commun l'allongement de la voyelle de la 1^{re} radicale. Si l'existence de cette corrélation est avérée, on peut alors parler, en reprenant l'adjectif même dont se sert Joüon, d'un phénomène de dérivation «formelle»: la signification grammaticale de la forme se trouve neutralisée, l'augment *'alif* n'étant plus la marque d'une certaine relation sémantique, mais seulement celle du *'alif* de la base et permettant de reconnaître celle-ci dans le dérivé. Il n'est plus significatif, mais seulement signalétique. Il a une fonction sémiotique, non sémantique.

Cette idée suscite aussitôt un écho chez un arabisant linguiste du discours qui a rencontré au moins un exemple d'une telle formation parmi les verbes que Benveniste (1958) proposait d'appeler «délocutifs» et dont il y a pléthore en arabe classique (Larcher, 1983, 1985).

Pour autant, l'idée n'est pas neuve en sémitologie, puisque Joüon, renvoyant en note à Vollers (1903: 313), signale que ce dernier «a émis l'hypothèse, bien peu vraisemblable, que la forme verbale *fā'ala* a été faite sur *fā'il*». Autrement dit, si Joüon accepte l'idée que certains *fā'ala* sont formés sur *fā'il*, il refuse d'extrapoler et de voir dans *fā'il* l'origine même de *fā'ala*¹.

¹ Vollers (II. Das Qāṭil-Partizipium, p. 312-321) note que si l'on voit dans l'accompli des langues sémitiques *qatala* une forme dénominative du nom d'agent *qāṭil*, il faut rendre compte de la disparition de l'allongement vocalique. C'est ce dernier qui

le conduit à rapprocher *qāṭil* et *qāṭala*, le reste de l'alinéa étant consacré à donner des arguments *pro* et *contra* un tel rapprochement.

Elle n'est pas davantage neuve en linguistique arabe, puisqu'elle est explicitement développée par Nöldeke (1897: 27). Ce dernier écrit en effet: « Die III. Classe bei 'āfā “Wohlsein verschaffen, heilen” möchte ich durch reine Lauteinwirkung des Substantifs 'āfiyatun “Wohlsein” erklären», ajoutant: « *bālā* “sich zu Herzen nehmen, sich bekümmern um” gehört wohl nicht zu *balā*, sondern ist durch *bālun* hervorgerufen». Si l'on observe que les deux exemples donnés par Nöldeke sont les deux premiers de ceux donnés par Joüon, on en conclura que c'est chez le premier que le second en a trouvé l'idée (cf. 1). En note, Nöldeke, renvoyant à Stumme (1896, § 28, 2), signale que le phénomène ne se limite pas à l'arabe littéral, mais se rencontre également en arabe dialectal: « So geht im Tuniser Arabisch vom Partizip *wāgib* ein Verb III. Classe *wāgeb* “war nöthig” Impf *iwāgeb* aus². » Il ajoute un dernier exemple: « *tanāwaha* “sich einander entgegen richten” möchte ich so von *nāhiyat* “Richtung” ableiten». Or, *nāyiha* se présente comme le participe actif d'un verbe I *nahāyanhū* (de « racine » NHW), tandis que le verbe *tanāwaha* est un verbe de forme VI et de « racine » NWH. La paraphrase même donnée de ce verbe montre que la signification grammaticale (celle de réciprocité explicite) n'est pas neutralisée. Si phénomène de dérivation formelle il y a, il n'est que partiel et relève de ce que l'on peut appeler une « erreur sur la racine ». Cet exemple a le mérite de rappeler qu'on ne peut se fier à sa seule intuition ou impression: encore faut-il, avant de conclure à une dérivation « formelle », déterminer des critères objectifs autorisant une telle conclusion.

L'objet du présent article est d'examiner les exemples de Joüon, en proposant des critères permettant de les (in)valider; de montrer que ce processus dérivationnel est bien vivant et enfin de proposer une généralisation: il existe des procédés de dérivation « formelle », dont l'existence même contribue à rendre encore un peu plus inadéquate la théorie communément admise de la dérivation lexicale en arabe classique.

1. LES EXEMPLES DE JOÜON

1.1. 'āfā

« 'āfā rendre la santé ('āfiya) à quelqu'un, guérir quelqu'un. »

Le nom 'āfiya se présente, formellement, comme le féminin du participe actif du verbe 'afā-ya-fū (« effacer » ou « s'effacer », selon qu'il est transitif ou intransitif³). Et, sémantiquement, il est ainsi défini par *Lisān al-'Arab* (désormais LA) de Ibn Manzūr, m. 711/1311 (art. 'FW): « le fait qu'Allah (...) le préserve d'une maladie ou d'une affection, et c'est la santé, contraire de la maladie » (*'an yu'āfiya-hu llāhu [...] min suqm 'aw baliyya wa-hiya al-sihha didd al-maraḍ*), ajoutant: « on dit 'āfā-hu llāhu et 'a'fā-hu, c'est-à-dire “qu'il lui donne la préservation des infirmités et des affections” » (*yuqāl 'āfā-hu llāhu wa-'a'fā-hu 'ay*

² Également cité par Fleisch (1944: 143).

³ On dit en effet 'afat al-riyāḥu al-'āṭāra (« les vents ont effacé les traces ») et 'afat al-'āṭāru (« les traces se sont effacées »).

Dans l'expression 'afā llāhu 'anhu (« Allah lui pardonne! »), on admet généralement l'ellipse d'un objet tel que *gānb/gunūbahu* (« sa/ses faute(s) »).

wahaba lahu al-‘āfiya min al-‘ilal wa-l-balāyā). Le fait que dans la paraphrase même du nom ‘āfiya apparaisse le verbe ‘āfā souligne l’éroite relation entre les deux. Ce que semble confirmer un peu plus loin la remarque suivante: «on dit ‘āfā-hu llāhu ‘āfiyatan, et c’est un nom remplaçant le *maṣdar* véritable qui est *mu‘āfāt*» (*yuqāl ‘āfā-hu llāhu ‘āfiyatan wa-huwa ism yūda‘ mawdī‘ al-maṣdar al-haqīqī wa-huwa al-mu‘āfāt*). Autrement dit, ‘āfiya est le *ism al-maṣdar* de ‘āfā, c’est-à-dire un nom (*ism*), qui, sans être le *maṣdar* formel d’un verbe, n’en a pas moins pour «dénommé» (*musammā*) celui-ci, c’est-à-dire le même sens que lui, parce que pouvant en avoir le même fonctionnement syntaxique: il peut être complément résultatif (*maf‘ūl muṭlaq*) de ce verbe ou encore nom d’action. Cette propriété signale en général que ce nom est la base véritable du verbe (Larcher, 1983). Le fait qu’on ait ensuite les deux verbes III et IV paraphrasés par «donner la ‘āfiya» suggère que, si les deux sont sémantiquement sentis comme des dénominatifs de ‘āfiya, le premier est, plus particulièrement, attiré par la forme même du nom⁴.

Les choses sont peut-être moins simples qu’il y paraît. Sibawayhi (*Kitāb* IV, 68) note déjà que «*fā‘altu* apparaît parfois, sans qu’on vise, par son intermédiaire, l’action à deux: on a néanmoins formé le verbe sur lui, comme on l’a formé sur *‘af‘altu*; ainsi, quand on dit *nāwaltu-hu*, *‘aqabtu-hu*, *‘āfā-hu llāhu*, *sāfartu*, *zāhartu ‘alayhi* et *nā‘amtū*» (*wa-qad taġī‘ fā‘altu lā turīd bi-hā ‘amal itnayn wa-lākinna-hum banaw ‘alayhi al-fīl kamā banaw-hu ‘alā ‘af‘altu wa-dālika qawlu-hum nāwaltu-hu wa-‘aqabtu-hu wa-‘āfā-hu llāhu wa-sāfartu wa-zāhartu ‘alayhi wa-nā‘amtū*). Sibawayhi ne veut rien dire d’autre que ceci: il existe des *fā‘ala*, comme il existe des *‘af‘ala*, qui ne sont pas en relation formelle et/ou sémantique avec des *fa‘ala*, autrement dit ne sont pas des déverbatifs de valeur réciproque implicite ou factitive. L’exemple de ‘āfā diffère cependant des autres, en ce qu’il figure dans un contexte, pour ne pas dire le contexte où on l’emploie. Il s’agit d’une formule de souhait, adressée à quelqu’un de malade, et qui, par là même, signifie «Allah lui *rende* la santé⁵!» La forme III fait alors sens.

On peut même aller plus loin. Chacun sait, qui a vécu au Proche-Orient, que l’on salue quelqu’un en train de travailler d’un *Allāh ya‘tik əl-‘āfyē* («Allah te donne la santé!»), auquel il répond immanquablement par *Allāh y‘āfik*. Ce qui est intéressant ici, c’est que le verbe III ‘āfā-y‘āfī apparaisse dans la réponse à une formule où apparaît «donner la santé». La forme III se justifie donc bien par le fait que l’on *rend* quelque chose. Mais quoi? Il ne s’agit pas, pour le locuteur, de prier Allah qu’il rende la santé à l’allocuté, ce qui presupposerait que ce dernier l’a perdue. Il s’agit en fait pour le locuteur de prier Allah qu’il donne la santé à l’allocuté *en retour* de la santé que celui-ci a lui-même prié Allah de donner à celui-là. Autrement dit, il s’agit, non de rendre la santé, mais de rendre *Santé!*

⁴ Cf. également Raġī al-dīn al-Astarābādī (m. après 688/1289), *Šarh al-Šāfiya* I, 99, qui le classe explicitement comme dénominatif, en paraphrasant ‘āfa-ka llāhu par ġa‘ala-ka dā ‘āfiyatīn («qu’il te fasse possesseur de santé»).

⁵ Dans ce contexte, on peut dire, en arabe maghrébin, non seulement *Allāh y(ə)ʃfi* («Allah [te] guérisse!»), mais encore *Allāh yəʃāfi(k)* («Allāh (te) rende la santé!»). Je dois ces exemples à M. Baccouche.

(contre *Santé*!). Cette interprétation «réactive» de *'āfā* est confirmée par une autre formule proche-orientale célèbre, non plus de salutation, mais de félicitation. On félicite quelqu'un (par exemple pour un achat) en lui disant *Mabrūk*, à laquelle il répond par *Allāh ybārek fik*. Ce qui est remarquable ici c'est que le verbe III *bāraka-ybārek* apparaisse en réponse à une formule où apparaît le participe passif d'un verbe I **baraka* qui n'existe pas⁶ ! Il n'existe pas davantage en arabe classique, où on a seulement *barik*: on sait que la forme *fa'il* est celle du participe passif dans le domaine araméen. C'est bien que *bāraka*, dans ce contexte, ne signifie pas seulement «bénir», mais «donner une *baraka* en retour de la *baraka* souhaitée». Dans les deux cas, il y a ce que Cornulier (1976) appellera un phénomène de «conduction de l'ambiguïté», non pas en diachronie, mais en synchronie. Dans la mesure où ces verbes sont prédiqués d'Allah, ils signifient bien «donner la *'āfiya*, la *baraka*». Mais dans la mesure où ils figurent dans une formule répondant à une autre, ils signifient la donner en retour d'un souhait de *'āfiya* et de *baraka*⁷. On a un tel phénomène dans *remercier* ou *rendre grâce(s)*. Ce n'est pas donner une faveur en retour d'une autre, seulement *un merci* en retour d'*une merci* !

'āfā n'est donc pas un dérivé purement formel de *'āfiya*. Même si c'est la forme de la base qui a attiré celle du dérivé, celui-ci est employé de telle manière que sa valeur grammaticale n'est pas neutralisée, mais au contraire restaurée. Un parallèle pourrait être trouvé avec *'āqaba-hu* «punir, châtier quelqu'un». Sémantiquement, ce verbe n'est pas un déverbalatif de *'aqaba* «suivre», mais un dénominatif de *uqūba* («sanction⁸»). Mais, historiquement, on pourrait néanmoins relier «châtier» à «suivre» via *'āqiba*, participe actif de *'aqaba* et signifiant «suite, conséquence (fâcheuse pour quelqu'un), d'où peine, châtiment, sanction». Ce terme apparaît plusieurs dizaines de fois dans le Coran, alors que *uqūba* n'apparaît pas, et, le plus souvent, dans une formule stéréotypée: *'unzur(ū) kayfa kāna 'āqibatu...* «regarde(z) comment fut le châtiment de ceux...» Mais même si l'on fait de *'āqiba* le lien formel et sémantique entre *'aqaba* et *'āqaba*, la forme même de ce dernier n'est pas seulement due à celle de sa base: la traduction même de Joüon (qui ne le classe d'ailleurs pas parmi les *fā'ala* «formels») par *afficere aliquem consequentia* [c'est moi qui souligne], *retributione* vient rappeler qu'il s'agit d'un effet *en retour* d'une cause. Dans la dérivation de *'āqaba*, comme dans celle de *'āfa* ou de *sā'ada* (cf. *infra* 1.10), est en fait à l'œuvre une très intéressante interaction forme/sens...

⁶ Ou plus exactement qui n'existe pas en ce sens. Il existe en effet un verbe *baraka* = «bariquer» (i. e. s'agenouiller en parlant d'un chameau).

⁷ Ferguson (1967) a étudié ces formules «amébées», mais en mettant l'accent sur la «racine» («root-echo responses») et en négligeant la variation de «forme» corrélative. Revenant sur la question, Ferguson (1983) affirme même, à propos de *Allāh y'āfik*, que «the lexical meaning of this response formula is essentially the same as that of the first formula [i. e. *Allāh ya'tik al-'āfyl*; there is nothing about the meaning which indicates

that *Allāh y'āfik* is used chiefly as a response to other formulas», arguant que «it is sometimes said directly to someone who is sick, as a wish for his discovery», même s'il reconnaît que «must often it serves as a root-echo response», et, par exemple, de *m'āfā nšalla* «[may you be] strengthened, God-willing». Ce double emploi illustre l'ambiguïté de *'āfā*: rendre la santé ou rendre un souhait de santé.

⁸ C'est ainsi que le traite Rađi al-dīn al-Astarābāđi (*Šarh al-Šāfiya*, I, 99): *'āqabtu fulānan 'ay gā'altuhu dā 'uqūbatin.*

1.2. ***bālā***

«De ce *fā'ala* purement formel on peut rapprocher *bālā* “prendre à cœur, faire attention à” formé métaplastiquement sur *bāl* “cœur, attention”.»

Le *Dictionnaire des racines sémitiques* de Cohen-Bron-Lonnet (1994) indique, à l'article BWL, qu'il existe en araméen biblique un *bāl* «esprit, intelligence» et en néo-syriaque un *bālā*. Un linguiste diachronicien dira sans doute que l'arabe a emprunté et le nom et le verbe au domaine araméen.

Un linguiste synchronicien inviterait cependant son collègue diachronicien à lire ce qu'écrit *LA* à l'article BLW/Y: *wa-bālā bi-l-šay' yubālī bi-hi 'idā ihtamma bi-hi* («quand il s'en soucie»), ajoutant: «on a dit: *bālaytu* est dérivé de *al-bāl*, le *bāl* psychique» (*wa-qīl ištiqāq bālaytu min al-bāl bāl al-nafs*). On remarquera que *LA* traite du nom *bāl* à l'article BWL. C'est dire si la «racine», pour un lexicographe arabe, n'est rien d'autre qu'une entrée, purement formelle, d'«article» (*mādda*). Cette dérivation est garantie par le fait que *bālā* n'apparaît pas comme sémantiquement apparenté aux autres membres de la famille lexicale BLW (celle du verbe *balā-yablū*, «user») ou BLY (celle du verbe *baliya-yablā*, «être usé») qui, à l'inverse, apparaissent étroitement apparentés entre eux. Cela désigne *bālā* comme «le vilain petit canard» de la couvée. Il en va de même du nom *bāl*, isolé au sein de la famille BWL, celle du verbe *bāla-yabūlu* («uriner»).

Si *bāl* est subsumé sous la racine BWL, c'est qu'il est traité comme un nom lié à une racine creuse, ce qui est conforme à sa flexion triptote (*bālun/bālan/bālin*). Que le verbe dérivé de ce nom ne soit pas lui-même traité sur une telle racine tient au fait qu'on emploie *bāl* au singulier. Or, pour qu'une «racine» apparaisse, il faut au moins un pluriel (cf. *bāb/ 'abwāb, māl/ 'amwāl*⁹). De ce fait *bāl*, graphiquement, peut être interprété comme un nom lié à une racine défectueuse, d'autant qu'il a phoniquement avec un tel nom une forme commune: *bālin*, qui peut s'interpréter soit comme le génitif indéfini d'un nom lié à une racine creuse, soit comme le nominatif ou le génitif d'un nom lié à une racine défectueuse (cf. *qādīn*). Si l'on ajoute que ce dernier est réalisé ordinairement *qādī*, une nouvelle coïncidence se crée, cette fois-ci avec *bālī* («mon esprit»), fréquemment employé (cf. *haṭara bi-bālī* = «il m'est venu à l'esprit...»).

On peut dire que *bālā* est choisi de manière à reconnaître la base *bāl*. À l'inverse de *'afā*, *bālā* est donc une dérivation purement formelle.

1.3. ***sāhala***

«Autres exemples probables: *sāhala* arriver au rivage (*sāhil*), Joüon renvoyant en note à Brockelmann (1908: 513) et ajoutant qu'«en français, arriver, de rive, a le sens premier “aborder”».»

⁹ Ce dernier exemple intéressant puisque *māl* est issu d'une relecture de *mā li* («ce qui est à moi») etc. en *māl + i* («bien de moi») etc.

L'exemple de *sāhala* n'est pas probable, mais incontestable. *LA* (art. SHL) écrit *sāhala al-qawm 'ataw al-sāhil wa-'ahadū 'alayhi* («ils parvinrent au rivage et s'en emparèrent») citant le «récit de Badr»: *fa-sāhala 'Abū Sufyān bi-l-'ir 'ay 'atā bihim sāhil al-baḥr* («il parvint avec eux [le convoi] au bord de la mer»). Notons que *sāhala* ne signifie pas aborder ni arriver au sens français du terme (*i. e.* atteindre, depuis la mer, la terre), mais en fait atteindre, depuis la terre, la mer.

1.4. *'ālā*

«*'ālā* aller dans la *'āliya* “partie supérieure” de l'Arabie (pour la notion “aller dans telle ou telle région” on emploie surtout la forme *af'ala*).»

'ālā est un autre exemple incontestable. *LA* (art. 'LW/Y) écrit *wa-yuqāl 'ālā al-rağul wa-'a'lā 'idā 'atā 'āliyat al-Hiğāz wa-Nağd* («on dit *'ālā al-rağulu* et *'a'lā*, quand il arrive à la partie supérieure du Hedjaz et du Nejd»). Le fait que *LA* cite les deux verbes III et IV, mais le III avant le IV, suggère que le dérivé «formel» a été préféré au dérivé «normal» pour permettre une reconnaissance de la base dans une famille lexicale particulièrement nombreuse.

1.5. *kābada*

«*kābada* “endurer, supporter quelque chose” est peut-être dénominatif de *kābid* “qui souffre”, et de même le synonyme *qāsā* de *qāsin* “dur”.»

Une telle dérivation paraît bien inutile ! On proposera, tentativement, la dérivation suivante. Le point de départ est le nom *kabid* («foie»), auquel correspondent deux verbes, ou deux diathèses d'un même verbe, l'une active et transitive *kabada-hu* («faire mal au foie à quelqu'un»), l'autre moyenne et intransitive *kabida* («avoir mal au foie»). Le sens de ces deux verbes, compte tenu du caractère d'organe vital du foie, s'est généralisé et on est passé aux sens de «faire souffrir» et «souffrir». On voit cette généralisation à l'œuvre dans le «récit de Bilāl», cité par *LA* (art. KBD): *'addantu fi layla bārida fa-lam ya'ti 'ahad fa-qāla rasūl Allāh (...)* *'a-kabada-hum al-bard*: «j'ai appelé à la prière par une nuit froide, et personne n'est venu. L'Envoyé d'Allāh (...) a dit: “le froid les a-t-il paralysés?”». Commentaire du lexicographe: «c'est-à-dire les a gênés et leur a été pénible, de *kabad*, avec *a*, c'est-à-dire la peine et la dureté ou bien leur a atteint le foie: il s'agit, en effet, du froid le plus intense; le foie est l'organe de la chaleur et du sang et seul l'atteint le froid le plus intense» (*'ay šaqqā 'alayhim wa-ṣayyaqa min al-kabad bi-l-faṣḥ wa-hiyya al-ṣidda wa-l-ṣayq 'aw 'aṣāba 'akbādahum wa-ḍālikā 'aṣadd mā yakuṇu min al-bard li-'anna al-kabid ma'din al-ḥarāra wa-l-dam wa-lam yaḥluṣ 'ilayhā 'illā 'aṣadd al-bard*). On remarquera que *kabada* est rapporté à *kabad*, *maṣdar* de *kabida*, non à *kabd*, *maṣdar* de *kabada*, avant même de l'être à *kabid*. C'est *kabad* que l'on trouve dans un verset coranique (90, 4) *laqad ḥalaqnā al-'insāna fi kabadin* («Nous avons créé l'homme dans l'état de *souffrance*»), que *Zaġġāġ*, cité par *LA*, interprète comme *yukābidu 'amra al-dunyā wa-al-'āhira* («il souffre la situation de ce monde et de l'autre»). Le fait que dans la paraphrase de *kabad*, *maṣdar* du verbe intransitif *kabida*, apparaisse le verbe transitif *kābada* suggère que ce dernier est un déverbatif de

kabida, dans la relation sémantique ordinaire de III avec I verbe d'état ou de qualité («être A», où A est un adjectif), *i. e.* «être A envers quelqu'un ou quelque chose¹⁰». L'arabe aurait ainsi parcouru le chemin inverse de celui du français, où *souffrir*, venant étymologiquement du latin *suffere*, signifie d'abord «supporter (quelque chose)», ce qu'il signifie toujours quand il est transitif, avant de signifier, quand il est intransitif, «être souffrant».

1.6. ***qāsā***

qāsā, que Joüon présente comme un synonyme de *kābada*, et comme lui possible dérivé de *qāsin* («dur») sera, de même, éclairé par la comparaison avec le français «endurer». Celui-ci vient du latin *indurare*. Selon Gaffiot (1934), ce verbe est en latin classique un verbe transitif de sens «rendre dur, durcir quelque chose» et en latin postclassique un verbe intransitif de sens «devenir dur, se durcir» (cf. en français technique «induration»). «Endurer» est un verbe transitif, mais qui, de toute évidence, ne signifie pas «rendre dur». De fait, le *Petit Robert* le présente comme une extension de sens du latin médiéval *indurare* «(se) durcir». «Endurer», étymologiquement, signifie donc bien «devenir dur», mais, syntaxiquement, «devenir dur à quelque chose». On rapprochera évidemment d'une expression telle que «être dur à la tâche, à la peine, etc.» Ce modèle est transférable tel quel à *qasā/qāsā*. Nous avons en effet un verbe intransitif *qasā-yaqṣū* de sens «être ou devenir dur» et un verbe III transitif *qāsā-hā* de sens «endurer quelque chose» qui peut être défini comme «devenir dur à quelque chose», d'où l'«endurer». Peut-on aller plus loin? Aussi bien le *Litré* que le *Petit Robert* définissent «endurer» comme «supporter ce qui est dur». Dans cette interprétation, ce qui est dur, ce n'est plus le sujet, mais l'objet! Mais on voit qu'on peut croiser l'étymologie et l'interprétation synchronique et on aboutit à un sens tel que «se durcir au contact de, en réaction à quelque chose de dur». Dans le cas de l'arabe, la forme III est ainsi pleinement justifiée!

1.7. ***ġāfala***

«Prendre quelqu'un à l'improviste» semble dénominatif de *ġāfil* «inattentif»; comparer *taġāfala* «faire l'inattentif».

Ce que Joüon omet de signaler, c'est que le verbe III *ġāfala* ne figure pas dans les dictionnaires classiques tels que *'Asās al-balāġa* de Zamahšārī (m. 538/1144), *Muhtār al-Sihāh* de Rāzī (VII^e/XIII^e siècle) ou *LA*. On en conclura qu'il s'agit d'une création postclassique. De fait, il n'est pas davantage dans Kazimirski (1846). Lane (1863-93) l'enregistre, mais, avec, entre crochets, cette mention montrant qu'il n'en comprend pas le sens: «*app[arently] he acted with him in the manner of him who is unmindful, forgetful, neglectful, heedless, or inadvertent*». Autrement dit, il le traite comme la forme III d'un verbe d'état

¹⁰ Un adjectif étant un nom, c'est ce qui donne sans doute l'illusion à Joüon de *kābada* comme possible dénominatif de *kābid*.

En arabe, *kābid* est un participe, c'est-à-dire un nom lié à un verbe.

«être A» de sens «être A envers quelqu'un». Bien que *gafala* ne soit pas formellement un verbe d'état, Sibawayhi (IV, 61) le traite sémantiquement comme tel: *wa-taqūlu ḡafaltu 'ay śirtu ḡāfilan* («tu diras: *ḡafaltu*, c'est-à-dire: je suis devenu *ḡāfil*»).

Joūon met sur la voie d'une solution, en invitant à comparer *tagāfala* «faire l'inattentif». LA définit le *maṣdar* de ce verbe, *tagāful*, comme *ta'ammud al-ḡafla 'alā haddi mā yaḡī' 'alayhi hādā l-naw'* («faire exprès d'être inattentif, selon la valeur de cette forme verbale»), ajoutant *wa-tagāfaltu 'anhu* («je m'en suis désintéressé»). Cet ajout suggère que LA ne dissocie pas, au contraire des lexicographes arabisants, *tagāfala* et *tagāfala 'anhu*, c'est-à-dire un emploi absolu du verbe, où il aurait une valeur «simulative» et un emploi où il aurait tout à la fois la même construction et le même sens que *ḡafala 'anhu* («négliger quelque chose»). Si notre interprétation est correcte, cela veut dire que le verbe *tagāfala* est lié, au premier chef, au verbe *ḡafala* et que sa valeur simulative de «faire l'inattentif» n'est qu'un effet de sens de sa valeur doublement réfléchie et progressive de «se désintéresser». Cette double valeur de la VI^e forme dépend de la singularité du sujet (comme celle de réciprocité explicite de sa pluralité). Elle est bien attestée par le fait qu'on trouve, par exemple, dans la langue classique, *malaka nafsa-hu* et *tamālaka* («se maîtriser»), ou, dans la langue moderne, *sā'ala nafsa-hu* et *tasā'ala* («s'interroger»). Et elle est extrêmement fréquente tant dans la langue classique (*taqādama* = «devenir de plus en plus ancien», *taḍāyaqa* = «se rétrécir, i. e. devenir de plus en plus étroit¹¹») que moderne (*tasā'ud* = «escalade», *tazāyud al-sukkān* = «croissance démographique¹²»). Dans ce contexte, on observera que certains III s'expliquent mieux à partir de VI que de I: c'est le cas du verbe transitif et de sens factif *bā'ada-hu* «éloigner quelqu'un» que l'on dérivera régressivement de VI *tabā'ada 'an* «s'éloigner de», lui-même réfléchi-progressif (i. e. «devenir de plus en plus lointain de...») de *ba'uda* («être loin»). Si *bā'ada* était dérivé progressivement de *ba'uda*, on s'attendrait à ce qu'il soit transitif, certes, mais de sens réciproque implicite («être loin de...»), sur le modèle de *qaruba* («être proche»)/*qāraba-hu* («être proche de...»). C'est l'hypothèse que nous ferons pour *ḡafala-hu*, que nous dériverons régressivement de *tagāfala* (y compris en un sens diachronique, *tagāfala* étant attesté antérieurement à *ḡafala*) et interpréterons, par suite, comme «rendre quelqu'un inattentif». Cette interprétation est confirmée par Dozy qui donne le sens de «tromper la surveillance de quelqu'un» en renvoyant au *Dictionnaire arabe-français* de Ellious Bocthor (3^e éd. Paris, 1864) et en donnant la référence suivante extraite de Kalyoubi, *The Book of Anecdotes, Wonders, Marvels, etc.* ed. by Nassau Lees, Calcutta, 1856: *ḡafala mra'atahu wa-'ahada al-ṣurra* («Il trompa la surveillance de sa femme et s'empara de la bourse»). Šihāb al-din A. b. A. b. Salāma al-Qalyūbī étant un auteur levantin mort en 1069/1658-59 (cf. GAL II, 364 et S II, 492), il

¹¹ Ces deux exemples extraits de la *Mu'allqa* de 'Antara, v. 5 *Taqādama 'ahduhu* («son occupation (celle du campement) est toujours plus ancienne») et v. 64 *taḍāyaqa muqdamī* («mon champ d'action s'est rétréci»).

¹² La valeur de progressivité de la VI^e forme est confirmée par le néologisme onusien, qui n'a pas pris, de *buldān mutanāmiya* pour désigner les pays en voie de développement (cité par Sayed Atia Abul Naga «L'arabe aux Nations unies», BEO 29, 1977, p. 5).

n'est pas exclu que ce *gāfala-hu* soit un dialectalisme. Barthélemy (1935-54) donne à la fois I *gāfel* et VI *dgāfal* dans le sens de «ne pas faire attention à» et III *gāfal* et X *stagfāl*, transitifs, dans le sens de «profiter d'un moment d'inattention de quelqu'un».

1.8. *dāfa'a*

«*dāfa'a 'an* “éloigner (le mal) de quelqu'un, défendre quelqu'un” est peut-être dénominatif de *dāfi'*, “qui repousse”.»

Là encore, une telle dérivation est inutile. Si Joüon en fait l'hypothèse, c'est parce qu'il donne directement à *dafa'a* le sens de «repousser». En fait *dafa'a* est d'abord un verbe transitif qui, selon qu'il est construit avec *'ilā* ou *'an*, signifiera «pousser quelque chose vers quelqu'un» ou au contraire «repousser quelque chose de quelqu'un, c'est-à-dire l'écartier de lui». Le verbe *dāfa'a*, en revanche, signifie seulement *repousser*, signification conforme à sa morphologie, qui invite à traiter III *dāfa'a* comme un déverbatif-réactif de I *dafa'a*. On s'attendrait à ce qu'un tel verbe soit transitif. Il peut l'être, mais est employé, le plus souvent, sans objet direct. En revanche, il est construit le plus souvent avec un SP en *'an*. Autrement dit, le verbe III, au lieu de focaliser sur la chose repoussée, focalise sur ce dont on la repousse. L'ellipse de l'objet direct désignant la chose repoussée entraîne une réinterprétation métonymique de *dāfa'a* en «défendre (*i. e.* faire ce que l'on fait en repoussant quelque chose de quelqu'un)».

1.9. *hāmā*

«Le verbe intransitif de sens analogue *hāmā lahu 'an* “défendre quelqu'un contre”, en face du transitif *hāmā* “défendre quelqu'un”, est peut-être aussi dénominatif de *hāmin* “qui défend, défenseur”.»

C'est la syntaxe qui conduit Joüon à faire l'hypothèse d'une telle dérivation. Cette construction se trouve dans Belot (1896), mais non dans Kazimirski (1846), qui donne *hāmā-hu 'an* («défendre quelqu'un contre quelqu'un»). Dans la mesure où existe le verbe I transitif *hāmā-hu* (ou *-hā*) «protéger quelqu'un ou quelque chose», il semble bien que ces lexicographes identifient les objets directs de I et III. Malheureusement, les dictionnaires, tant classiques (*Muhtār, LA*) que modernes (Reig, 1983) donnent *hāmā 'an-hu*, avec le sens de «défendre quelqu'un». Ce qu'il faut donc comprendre ici, c'est pourquoi, en passant de I à III, l'objet direct devient un objet indirect en *'an*.

Considérons l'unique exemple de *LA*: *tuhāmī al-darūs 'an waladīhā* («la chamelle défend son petit»). Si l'on se demande comment la chamelle défend son petit, on arrivera à la conclusion que c'est certes en mordant (comme le suggère la désignation métonymique de la chamelle par *darūs* <*dirs* «molaire») mais d'abord en s'interposant entre lui et ce qu'elle perçoit comme une menace ou un agresseur. Autrement dit, défendre quelqu'un contre quelque chose, c'est séparer ces deux choses¹³. Dans la forme I *hāmā*, l'objet direct désigne

¹³ Dans le français «défendre», il y a d'ailleurs, sinon en synchronie, du moins en diachronie, «fendre».

la personne ou la chose (territoire) que l'on sépare, écarte du danger. Dans la forme III, réactive, l'objet direct (implicite, sinon explicite) désigne le danger que l'on écarte de (*'an*) quelqu'un. La forme III et la construction sont donc pleinement justifiées, sans qu'il soit nécessaire de faire appel, comme Joüon, à une dérivation *ad hoc* à partir du nom *hāmin*, ou, comme Fleisch (1979: 299) de postuler que, «quand une certaine usure a affaibli *fā'ala* et le ramène pratiquement à la situation d'un verbe ordinaire, on peut ne pas trouver le régime direct, mais au contraire une préposition».

1.10. *tāba'a*

Page 102, § 6, Joüon note que «dans certains verbes la forme *fā'ala*, comparée à la forme simple, semble indiquer d'une façon expressive (par la prolongation de la première voyelle) une sorte de prolongation ou de continuité de l'action: comparer *tabi'a* suivre quelqu'un, *tāba'a* suivre quelqu'un de façon constante, par exemple dans ses opinions.»

Ici, Joüon nous entraîne sur une autre piste, non plus celle d'une corrélation entre forme de la base et forme du dérivé, mais plutôt une corrélation forme/sens au sein d'un même mot. On admet généralement que l'on a une corrélation de ce type dans les formes dites «intensives», où le redoublement de la seconde radicale imite en quelque sorte la réitération de l'action.

Mais Joüon ajoute en note: «Mais *tāba'a* pourrait peut-être aussi s'expliquer comme dénominatif du participe *tabi'* substantivé: «être le suivant, le sectateur de quelqu'un» (cf. § 12)». Pourquoi Joüon hésite-t-il ici entre une dérivation déverbatrice, à partir de *tabi'a*, et une dérivation dénominative à partir de *tabi'*? Parce qu'il privilie, parmi les sens de *tāba'a*, celui de « suivre quelqu'un de façon constante, par exemple dans ses opinions». Pourtant, le participe substantivé *tabi'*, tout en signifiant «partisan, adepte, sectateur», n'en renvoie pas moins aux autres sens de *tabi'a*, notamment « suivre dans l'espace » (cf. *tābi'* « suivant, domestique ») et dans le temps (cf. *al-tābi'ūna* « les Suivants »). Il n'y a donc pas lieu de dissocier ce sens de *tāba'a* de ses autres sens. D'autant que le verbe est partout transitif: c'est seulement la nature de l'objet (+ humain, - humain), d'une part, la présence d'un autre complément, introduit par une préposition, qui permet de les différencier. On a ainsi, en arabe classique, un *tāba'a-hā* (« parfaire quelque chose ») et en arabe moderne un *tāba'a-hā* « poursuivre, continuer quelque chose ». On a un *tāba'a-hu bi-hā* « réclamer à quelqu'un quelque chose (une dette) » et *tāba'a-hu 'alayhā*, paraphrasé par *Asās* par *wāfaqa-hu 'alayhā* = « être d'accord avec quelqu'un en quelque chose » et par *LA* par *'as'ada-hu* « le soutenir ». C'est le sens auquel Joüon fait allusion. Mais tous ces sens se relient bien à « suivre (quelqu'un ou quelque chose) de façon constante », pour reprendre sa propre paraphrase. En fait, la question intéressante (que nous posons, sans y répondre) est de savoir si cette valeur d'«insistance», pour autant qu'elle est avérée, doit être mise au compte de l'expressivité ou bien se relie d'une manière ou d'une autre aux valeurs «classiques» de la forme III...

Notons que le verbe *'as'ada* est donné par *LA* (art. S'D) comme synonyme de *sā'ada*, les deux verbes signifiant *'a'āna-hu* («l'aider»). *Sā'ada* est mis en rapport avec le nom *sā'id* («avant-bras») et il doit peut-être sa forme à celle de sa base. Ce qui le suggère, c'est la comparaison avec *'aqdud* («haut du bras») qui a donné, non seulement *'ādada*, mais encore *'adada* («aider»). Il est vrai que, juste avant, *LA* paraphrase *al-'is'ād* par *al-ma'ūna* («aide») et *al-musā'ada* par *al-mu'āwana* («entraide»), justifiant ainsi la forme III. Une telle justification ne vaut que pour autant que l'on emploie concurremment les deux verbes, ce qui n'est pas le cas en arabe moderne où *sā'ada* seul est employé dans le sens d'«aider», *'as'ada* étant employé comme factif de *sa'ida* («être heureux») et, partant, ayant le sens de «rendre heureux».

Au terme de cette enquête, la moisson peut paraître maigre, puisque nous ne retenons comme dérivés purement formels que *bālā*, *sāhala* et *'ālā* et comme dérivés partiellement formels *'āfā*, *'āqaba* et *sā'ada*. Nous voudrions cependant montrer que le procédé reste vivant d'une part et qu'il y a possibilité d'une généralisation d'autre part.

2. UN PROCÉDÉ VIVANT

Au milieu des années 70, en Libye, pays qui pour se proclamer «progressiste» et «révolutionnaire», n'en était pas moins arabe et musulman, donc non exagérément «féministe», les étudiantes du département de français, même majeures, même mariées, devaient pour se rendre en stage d'été en France fournir un document dont les étudiantes étaient dispensées: un *'adam al-mumāna'a*. Il s'agissait d'une autorisation écrite de sortie du territoire, de leur père ou mari, affectant la forme *lā 'umāni'u min...* («je ne m'oppose pas à...»).

Il existe, en arabe classique et moderne, un verbe III *māna'a* comme il existe un verbe I *mana'a*. Le verbe I se construit généralement avec un objet direct humain et un complément prépositionnel en *min* avec un nom non humain (*mana'a-hu min-hā* = «empêcher quelqu'un de (faire quelque chose)»). Le verbe III est doublement transitif *māna'a-hu -hā*. Ce double accusatif confirme l'idée que nous avons déjà rencontrée à propos de *hamā* et ici explicitement exprimée par *LA*, qui définit le *masdar* du verbe de base *al-man'* comme «le fait de s'interposer entre l'homme et la chose qu'il désire» (*'an tahūla bayna al-rağul wa-bayna al-ṣay' alladi yurīduhu*). Il s'agit donc bien de séparer l'un de l'autre. Du même coup, on comprend pourquoi on peut avoir un III réciproque implicite et pourquoi il est doublement transitif.

La formule *lā 'umāni' min...* ne se rattache pas à ce *māna'a-hu -hā*. Le fait que le verbe ne soit employé qu'à la première personne et construit avec la préposition *min* invite à le mettre en relation avec la formule bien connue *lā māni'a min...* («Pas d'empêchement, d'obstacle à...»), où dans le champ du *lā* dit «de négation générique» (*lā al-nāfiya li-l-ğins*) apparaît, fléchi à l'accusatif sans nunation, le participe actif du verbe de base.

'adam al-mumāna'a transpose nominalement *lā 'umāni'u*: le premier terme de l'annexion, le nom *'adam* («inexistence»), correspond à la particule de négation *lā* et le second terme

de l'annexion *mumāna'a* est le nom d'action correspondant au verbe *māna'a* dont '*umāni'* est la première personne de l'inaccompli. Dans la mesure où '*adam al-mumāna'a* consiste à dire *lā 'umāni'u min*, il désigne un acte qu'Austin (1962) appellerait illocutoire et *lā 'umāni' min*, par suite, est un performatif explicite. Ducrot (1984: 137) a signalé que, contrairement au «dogme qu'un énoncé négatif ne peut pas être performatif», on peut non seulement «donner une autorisation au moyen de formules comme “je ne m'oppose pas à ce que tu...”», mais encore rapporter un acte accompli au moyen d'une formule négative par le prédictat verbal y apparaissant, par exemple «Il ne m'a pas permis de...» = «il m'a dit: “je ne permets pas de...”»¹⁴.»

3. VERS UNE GÉNÉRALISATION

3.1. Le cas de *tanāwaha*

Nous avons vu en introduction que Nöldeke proposait de dériver *tanāwaha* de *nāhiya*. La seule chose que l'on puisse dire, c'est qu'un croisement s'est produit entre deux familles lexicales, celle du verbe *nāha-yanūhu* «pleurer un mort, en parlant des femmes» et celle du verbe *nahā-yanhū* «aller vers, se diriger vers» et que ce croisement s'est produit dans la forme VI *tanāwaha* pour laquelle les dictionnaires donnent le sens «divergent» de *taqābala*, c'est-à-dire «se faire face», en parlant de montagnes ou de vents soufflant de côtés opposés. Mais, à partir de là, il y a deux versions. L'une, métonymique, est fortement exprimée par *LA* (art. *NWH*) qui, après avoir paraphrasé *tanāwaha* par *taqābala*, pose que «de là vient qu'on a appelé les pleureuses *nawā'ih*, parce que les unes font face aux autres quand elles pleurent» (*wa-minhu summiyat al-nisā' al-nawā'ih nawā'ih li-'anna ba'dahunna yuqābil ba'dan 'idā nuhna*). L'autre, métaphorique, est exprimée par *Zamahšarī* ('*Asās*, art. *NWH*), pour qui *tanāwaha*, dans le sens de *taqābala*, relève du *mağāz* (sens figuré). Le verbe de base *nāha* est donc propre et *tanāwaha* signifie «se faire face (comme des femmes pleurant un mort)». Notons que l'interprétation métonymique («se faire face pour pleurer un mort») oblige à prendre pour point de départ de la dérivation VI, alors que l'interprétation métaphorique permet de comprendre qu'on ait à partir de I, un III et un VI «réciproques», s'expliquant par le caractère vraisemblablement «amébée» de la lamentation (corollaire de la disposition des pleureuses en deux groupes se faisant face)¹⁵. L'interprétation métonymique de *tanāwaha* a été influencée par la famille de *nahā-yanhū*, mais il n'est pas sûr que la

¹⁴ Il est vrai que Ducrot cite ces exemples pour illustrer sa thèse que la performativité n'est qu'une illusion, due au phénomène étudié par Cornulier (1976) sous le nom d'«autodélocutivité», c'est-à-dire la lexicalisation d'une valeur pragmatique. Or, en dérivant *lā 'umāni' min* de *lā māni'a min*, nous semblons associer, avec Récanati (1981) et contre Ducrot (1975) et Anscombe (1979), performativité et délocutivité benvenistienne... Traiter de

ces problèmes excéderait le cadre du présent article: nous renvoyons le lecteur intéressé à Larcher 1983, 1985.

¹⁵ Cf. v. 50 de la *Mu'allqa* de Tarafa: *'idā rağ'a'at fi sawtihā hiltā sawtahā/tağāwuba 'az'ārin alā rub'in radi*, «Et dans le refrain de sa voix on croit entendre / Le répons de nourrices, pleurant un petit mort».

forme responsable soit *nāhiya*, cf. *LA*: «les vents obliques en hiver sont les vents contraires et ce, parce qu'ils ne soufflent pas d'un seul côté, mais de plusieurs [et ils ont été] nommés *mutanāwiha* parce que les uns sont opposés aux autres» (*wa-l-riyāh al-nukab fī l-ṣitā' hiya al-mutanāwiha wa-ḍālika 'annahā lā tahubbu min ḡiha wāhida wa-lākinnahā tahubbu min ḡihāt muḥtalifa summiyat mutanāwiha li-muqābalat ba'ḍihā ba'ḍan*). On pourrait substituer à *ḡiha* et *ḡihāt*, *nāhiya* et *nawāḥīn*. Or, au pluriel, apparaît un *w* et disparaît le *y*... Et l'on peut supposer que c'est sous l'influence de ce *nawāḥīn* qu'on est passé de l'interprétation métaphorique à l'interprétation métonymique.

Si nous parlons de «croisement», c'est parce que nous ne pouvons pas démontrer qu'on est passé ici d'une famille lexicale à une autre via une structure équivoque, même si le grammairien *Ibn Kaysān* (m. 299/311), cité par *Tibrīzī* (m. 502/1109), dans son commentaire (p. 308-309) du v. 77 de la *Mu'allaqa* de *Labīd*, où ce verbe apparaît, va dans ce sens: «il se peut que *tanāwahat* vienne de *nahawtu naḥwa-hu*; la base serait alors *tanāḥā* et, au féminin, *tanāḥat*, comme *taqādat*; la troisième radicale du verbe aurait été ensuite antéposée, devenant ainsi *tanāwahat*» (*yaḡūzu 'an yakiṇa tanāwahat min nahawtu naḥwahu fa-yakūn al-'asl 'alā hādā tanāḥā wa-li-l-mu'annat tanāḥat miṭl taqādat tumma taqaddama lām al-fīl fa-yaṣīr tanāwahat*).

Mais il existe de nombreux cas où une structure morphologiquement équivoque a donné naissance à une nouvelle famille lexicale. Fück (1955 [1950]: p. 60 et n. 124), renvoyant à Mez (1906), parle de «racines secondaires», en citant l'exemple de *ma'īṣa*, participe passif substantivé du verbe *'āṣa-ya'īṣu* «vivre», mais qui peut être lu comme une forme *fa'īla*, d'où l'existence, à côté du pluriel *ma'āyiṣ*, du pluriel *ma'āiṣ*, et d'un verbe *tama''āṣa* («gagner sa vie»). Pour ma part, j'ai signalé l'apparition dans la poésie antéislamique d'un verbe *wa'ama-ya'īmu* de sens «être salué», refait à partir de *'im ṣabāḥan*: *'im* peut être lu comme l'impératif d'un verbe assimilé, alors qu'il est au premier chef l'impératif tronqué du verbe *na'ima-yan'īmu* («être heureux»). L'exemple le plus connu de ce genre de phénomènes reste cependant celui des formes VIII des verbes à première radicale *w* (s'assimilant à l'infixe *t-*): on admet généralement que *ittaḡaha* (racine *wḡh*) ou *ittahama* (racine *whm*) ont donné naissance aux familles de racine *tḡh* (réduite à *tuḡāh* «face à») et *thm* (un peu plus développée puisqu'on a *tuhma* «accusation» *tahīm* «accusé» et *'athama* «accuser»).

3.2. La VI *tafā'ala* «simulative»

En invitant à comparer *taḡāfala* «faire l'inattentif», Joūon met sur une piste intéressante. La valeur simulative de la forme VI est un problème pour un linguiste arabisant. Comment expliquer qu'une forme qui, morphologiquement, se présente comme la dérivée en *t-* de la III, elle-même dérivée, par allongement vocalique de la première radicale, de la I, ait une telle valeur? Une dérivation partiellement formelle pourrait fournir la solution. Formelle, en ce que la forme de la base, censément le participe actif de la I, aurait attiré la VI. Et partielle, en ce que le *t-*, comme marque de la réflexivité fait sens. Les formes V *tafa''ala* et X *istaf'ala*, où apparaît ce même *t-*, sont au premier chef les réfléchies des II *fa''ala* et

IV 'af'ala, donc déverbatives. Mais elles peuvent aussi avoir le sens de « se faire X » ou « faire le X », avec une interprétation effective ou fictive, et sont, en ce cas, dénominatives : ex. *tanaṣṣara* (« se faire chrétien », d'où « devenir chrétien »), *tanabbā* (« faire le prophète, se dire prophète »), *istahīgara* (« se pétrifier »), *istanwaqa* (« faire la chamelle », en parlant d'un chameau¹⁶).

Mais pour séduisante qu'elle soit, une telle hypothèse ne tient pas la route. Si l'on passe rapidement en revue les principaux grammairiens traitant des formes verbales¹⁷, on s'aperçoit qu'il y a moins de verbes, dans la paraphrase desquels apparaît *fa'il* que d'autres formes que *fa'il*. Renvoient à *fa'il*, outre *taḡāfala*, *taḡāhala* (« faire l'ignorant » *ḡāhil*) et *ta'āqala* (« faire l'entendu » *'āqil*). Mais d'autres sont liés à *fa'il*, tel que *ta'āyā* (« faire l'embarrassé » *'ayy*), *fa'il*, tels que *tamāwata* (« faire le mort » *mayyit*) ou *tamārada* (« faire le malade » *marīd*), *fa'lān* tel que *tanā'asa* (« faire semblant d'être somnolent » *na'sān*) et plus encore à 'af'al-, tel que *ta'āmā* et *ta'āšā* « faire l'aveugle » (*'a'mā*, *'a'sā*), *taṣāmma* et *taṭāraša* « faire le sourd » (*aṣamm*, *aṭraš*), *tabāhala* (« faire le sot » *'abhal*), *talākana* (« faire le bègue » *'alkan*), *tahāzara* (« faire celui qui a de petits yeux » *'ahzar*), d'où « regarder à travers ses paupières presque closes », *ta'āraḍa* (« faire le boiteux » *'a'raḍ*). En outre, il est à craindre qu'il n'existe une grave divergence entre grammairiens arabes et arabisants sur la notion même de dénominatif. Pour les grammairiens et les lexicographes arabes, il n'est de dénominatifs que les mots dérivés d'un *ism ḡāmid* (nom « figé »), c'est-à-dire lui-même non dérivé d'un *maṣdar* : tous les noms précités, de forme *fa'il*, *fa'il*, *fa'il*, *fa'lān*, *'af'al* sont liés à des verbes. Le seul contre-exemple est celui de *tadā'aba*, qui se dit du vent « faisant le loup » (*di'b*), c'est-à-dire venant de plusieurs côtés à la fois (*tanāwaha*, cf. *supra* 3.1). Mais Sibawayhi, qui cite cet exemple, avec cette paraphrase, le redouble aussitôt par V *tada'aba* : on a vu ci-dessus que V était, avec X, la forme « normale » des dénominatifs de sens « se faire N »/« faire le N ».

3.3 La IX *if'alla*

Joüon note, dans un autre article (1930, p. 9, n. 1), qu'« en arabe les adjectifs de couleur ont la forme 'af'alu, par exemple *asfaru* « jaune ». La forme du verbe statif correspondant 'if'alla imite en quelque sorte la forme de l'adjectif, par exemple *isfarra* « être ou devenir jaune » ». Contestée en diachronie (cf. Fleisch, 1979 : 315 sqq), cette thèse est incontestable en synchronie, dans la mesure même où la IX *if'alla* est non seulement exclusivement dénominative, mais encore exclusivement liée à un nom de forme 'af'alu, de couleur (e. g. 'aswad « noir » > *iswadda* « devenir noir ») ou d'infirmité (exemple 'a'war = « borgne » > *i'warra* = « devenir borgne »). Il y a donc bien une corrélation formelle base/dérivé.

¹⁶ L'interprétation « effective » ou « fictive » est de nature pragmatique : elle dépend de la possibilité, sur le plan naturel ou culturel, pour le sujet du verbe de se voir attribuer ce prédicat. Cf., en français, des formations telles que *se pavanner* (« faire le paon ») ou *se dandiner* (« faire le dindon »).

¹⁷ Cf. notamment, pour cette forme, Sibawayhi, *Kitāb* IV 69-70; Ibn al-Sarrāg (m. 316/929), *'Uṣūl* III, 120; Ibn 'Uṣfūr (m. 670/1271), *Mumti'* I, 182-3; Ibn Mālik (m. 672/1274), *Šarḥ al-Tashīl* III, 354-355.

3.4. Les IV 'af'ala et X istaf'ala «concaves»

C'est un fait bien connu, rappelé par Fleisch (1961: 118 sq et 1979: 364 sq), que dans les noms et les verbes concaves, la deuxième radicale *w* ou *y* n'est pas toujours traitée comme une consonne «faible», mais parfois aussi comme une consonne «forte». Mais alors que Fleisch voit dans ce traitement soit une survivance du passé, soit une variante dialectale, autrement dit opte pour une explication soit de type historique, soit de type sociolinguistique, nous serions tenté, pour notre part, de lui donner, dans la synchronie même de l'arabe classique ou moderne, une fonction signalétique, très souvent contrastive.

À l'article SWD de *LA*, on lit successivement *'aswada al-rağul wa-'asāda wulida lahu waladun 'aswadu* («'aswada et 'asāda: il lui est né un enfant noir») et *'asāda al-rağulu wa-'aswada bi-ma'nā 'ay walada ḡulāman sayyidan wa-kadālika 'idā walada ḡulāman 'aswada l-lawni* («'asāda et 'aswada ont le même sens, i. e. enfanter un chef et il en va de même quand il enfante un garçon noir de peau»). Mais la formulation même de *LA* implique que, dans le premier sens, on emploie plutôt *'aswada* et, dans le second, plutôt *'asāda*. À supposer en effet qu'il existe un état de l'arabe où on emploie ce verbe dans ces deux sens, la forme *'aswada* signale la base *'aswad* et, par suite, permet de relier *'asāda* à *sayyid*, lié au verbe *sāda-yasūdu* («dominer¹⁸»).

De même, Reig (1983) signale-t-il à côté de X *istağāba lahu* («répondre favorablement à quelqu'un») un *istağwaba-hu* «interroger, questionner, mettre en cause, interviewer». Si le premier apparaît comme un réfléchi de IV *'ağāba*, le second apparaît comme un dénominatif de *ğawāb*, de sens «pétitif», i. e. «chercher une réponse».

La même fonction signalétique se retrouve avec les autres valeurs sémantiques de *istaf'ala*. Quand, dans les *Mille et une nuits*, on lit *fa-lammā sami'a Ḥasan kalāmahā istaṣwaba-hu* («Et quand Hassan eut entendu le propos de sa mère, il le trouva juste» *Ḥasan al-Baṣrī* II, 269), le fait que l'on ait *istaṣwaba*, plutôt que *istaṣāba*, invite à relier immédiatement le verbe au nom *sawāb*. Relation confirmée par le contexte, puisque, dans le même conte, on trouve juste avant: *wa-qāla la-hā hadā huwa l-sawāb* (II, 261) («Hassan dit à sa sœur: "cela est juste"»). La cooccurrence, dans un même contexte, de ces deux structures fait apparaître le X *istaṣwaba* estimatif («trouver juste», d'où «approuver») non seulement comme un dénominatif de *sawāb*, mais encore, sémantiquement, comme étant quasiment un délocutif de sens «déclarer *sawāb*».

La troisième catégorie de *istaf'ala* concernée est celle décrite par Sibawayhi (IV, 71) comme marquant *al-tahawwul min ḥāl 'ilā ḥāl* («se transformer d'un état en un autre») et que l'on pourrait appeler de «métamorphose». Nous les avons déjà rencontrés en 3.2. Il s'agit de réfléchis-factitifs ayant une base nominale et pour sens «se faire N, faire le N». Partout, les deuxièmes radicales *w* et *y* sont traitées comme des consonnes fortes et non

¹⁸ C'est encore pour des raisons de contraste avec ce dernier verbe que nous expliquerions la forme *sawida* = «être noir». Le phénomène peut donc également atteindre la forme de base.

faibles et par suite apparaissent, ce qui permet aussitôt de reconnaître la base : *istatyasa* (« faire le bouc », en parlant d'une brebis, de *tays* = « bouc »), *istafyala* = « faire l'éléphant » (fil) ; *istaqwasa* (« se voûter », de *qaws*, « arc ») etc.

Notons cependant qu'il ne s'agit pas d'une dérivation purement formelle pour au moins deux raisons : la première, c'est qu'à la différence de ce qui se passe pour *bālā* ou *sāhala*, les formes *'af'ala* et *istaf'ala* y conservent leurs valeurs grammaticales ; la seconde est que l'on s'attendrait dans le cas de *nāqa* (« chamelle ») à avoir **istanāqa*. Or, on a *istanwaqa* (« faire la chamelle »). Le traitement de *w* ou *y* comme consonne forte signale donc plutôt une formation dénominative qu'il ne rappelle la forme de la base.

3.5. Varia

Les racines « creuses » ou « concaves » nous serviront de transition entre arabe classique et moderne : de *qīma*, pl. *qiyam* « valeur », nom lié au verbe *qāma-yaqūmu* (« être droit »), de racine *qwm*, on tire un verbe *qayyama* « évaluer », de racine *qym*. Du verbe *sāha-yasūhu* sont seuls employés le *maṣdar siyāḥa* (« tourisme ») et le participe actif *sā'iḥ* (« touriste »), prononcé dialectalement *sāyeh*, ce qui fait qu'on voit plus souvent le pluriel *suyyāḥ* que le pluriel *suwwāḥ* (alors que pour *nāba-yanūbu-niyāba* « remplacer », on a *nā'ib*, pl. *nuwwāb* « député »).

Un dernier exemple, concernant les racines « sourdes » : au gré des journaux, on voit pour « privatisation » soit *tahṣīṣ*, soit *hashasa*¹⁹, soit *hawṣaṣa*²⁰. Si le premier est une dérivation « par retour à la racine » (comme diraient les arabisants) – en fait, une lecture, seulement possible en contexte²¹, du verbe *hawṣaṣa*, dont *tahṣīṣ* est le *maṣdar*, au travers des noms *hāṣṣ* ou *ḥuṣūṣi* (« privé ») –, les deux autres sont interprétables en dehors de tout contexte, parce que la forme même ici du dérivé rappelle celle de sa base : très certainement *ḥuṣūṣi* pour *hashasa*, mais *hāṣṣ* pour *hawṣaṣa* (le *wāw* du dérivé représentant le *'alif* de la base, comme le suggère l'exemple de *'awlama* = « mondialisation » < *'ālam* « monde »).

Les phénomènes de dérivation « formelle », totale ou partielle, que nous pointons peuvent sembler marginaux. Ils n'en constituent pas moins un argument supplémentaire, qui plus est de nature morphologique, contre la représentation exagérément fixiste que Cantineau (1950) donne de la dérivation lexicale en arabe classique. Cantineau se représente en effet un mot régulier de l'arabe comme le produit de deux « systèmes croisés », celui des « racines » et celui des « schèmes », ce qui rendrait compte non seulement de sa forme, mais encore, racines et schèmes étant traités comme des signes, de son sens. Sur le plan sémantique, il n'est pas exagérément difficile de montrer que cette représentation est totalement inadéquate.

¹⁹ *Al-Ahram International*, *passim*.

²⁰ Éditorial du journal algérien *al-Šā'b* du 16/2/97 où apparaît quatre fois le terme : *taṭbiq/ḍarūrat al-ḥawṣaṣa* = « application/nécessité de la privatisation...»

²¹ *Sayašhad* (...) *qīṭā'* *al-fanādiq wa-l-siyāḥa 'amaliyyat tahṣīṣ fi 'itār barnamāğ al-'islāḥāt al-iqtisādiyya al-yamanī* = « le secteur des hôtels et du tourisme verra une opération de privatisation, dans le cadre du programme de réformes économiques du Yémen » (*al-Tawra* du 31/3/95).

Reconnaitre, comme le fait Cantineau, certaines formations comme dénominatives oblige, sous peine d'aporie, à reconnaître les autres comme déverbatives, bref que la racine n'a jamais de sens en elle-même, mais toujours comme racine ou d'un verbe ou d'un nom (Larcher, 1995). Mais, dans les formations déverbatives, la racine, selon les associations paradigmatisques et syntagmatiques du dérivé, peut représenter soit le verbe de base, soit une forme déjà augmentée du verbe, soit les deux (Larcher, 1994) et, si elle représente le verbe de base, soit l'actif, soit le passif, soit les deux (Larcher, 1996a et 1996b). Sur le plan morphologique, il existe deux grands arguments qui rendent cette représentation au moins partiellement inadéquate: n'est évidemment pas le produit du croisement d'une racine et d'un schème tout mot formé sur un autre par pré-, in- ou suffixation; ne l'est pas davantage tout mot dont la forme est fonction de celle d'un autre. Nous sommes donc heureux d'ajouter un argument de ce type, qualitativement, sinon quantitativement, précieux, en ce qu'il rend la «racine» un peu plus «contournable»...

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Ibn Mālik = 'Abū 'Abd Allāh Ğamāl al-dīn Muḥammad Ibn Mālik. *Šarḥ al-Tashīl*. Éd. par 'Abd al-Rahmān al-Sayyid et Muḥammad Badawī al-Mahtūn, 4 parties en 2 vol. Le Caire: Hīgr li-ṭibā'a wa-l-našr wa-l-tawzī' wa-l-i'lān, 1410/1990.

Ibn Manzūr, *LA* = Muḥammad b. Mukarram b. 'Alī b. 'Aḥmad al-'Anṣārī al-'Ifriqī al-Miṣrī Ğamāl al-dīn 'Abū l-Faḍl Ibn Manzūr. *Lisān al-'Arab al-muḥīṭ*. Éd. par Yūsuf Ḥayyāt, 4 vols. Beyrouth: Dār Lisān al-'Arab. S.d.

Ibn al-Sarrāğ, *'Uṣūl* = 'Abū Bakr Muḥammad b. Sahl Ibn al-Sarrāğ. *Al-'Uṣūl fī l-naḥw*. Éd. par 'Abd al-Husayn al-Fatlī, 2^e éd., 3 vol. Beyrouth: Mu'assasat al-Risāla, 1405/1985.

Ibn 'Uṣfūr, *Mumti'* = Abū l-Ḥasan 'Alī b. Mu'min Ibn 'Uṣfūr. *Al-Mumti' fī l-taṣrīf*. Éd. par Fahr al-dīn Qabāwa, 2 vol. Beyrouth: Dār al-'āfāq al-ġadida. 1390/1970.

Ibn Ya'īš, *Šarḥ al-Mufaṣṣal* = Muwaffaq al-dīn Ya'īš b. 'Alī Ibn Ya'īš. *Šarḥ al-Mufaṣṣal*. 10 vol. Le Caire: 'Idārat al-ṭibā'a al-munīriyya. S.d.

Mille et une Nuits = 'Alf layla wa-layla. 3 vol. Dār al-hilāl. 1958.

Raḍī l-dīn al-'Astarābādī, *Šarḥ al-Šāfiya* = Muḥammad b. al-Ḥasan Raḍī l-dīn al-'Astarābādī. *Šarḥ Šāfiyat ibn al-Hāḡib*. Éd. par Muḥammad Nūr al-Ḥasan, Muḥammad al-Zafzāf et Muḥammad Muhyī l-dīn 'Abd al-Ḥamīd, 4 vol. Le Caire. 1358/1939. [Réimp. Beyrouth: Dār al-kutub al-'ilmīyya, 1395/1975].

Rāzī, *Muhtār* = Muḥammad b. 'Abī Bakr b. 'Abd al-Qādir al-Rāzī. *Muhtār al-Šihāh*. Beyrouth: Librairie du Liban, 1987.

Sibawayhi, *Kitāb* = 'Abū Biṣr 'Amr b. 'Uṭmān b. Qanbar Sibawayhi. *Al-Kitāb*. Éd. par 'Abd al-Salām Muḥammad Hārūn, 5 vol. Le Caire, 1966-1977. [Réimp., Beyrouth: 'Ālam al-kutub, s.d.].

Tībrīzī = 'Abū Zakariyā b. 'Alī b. Muḥammad b. al-Ḥasan b. Muḥammad b. Mūsā al-Šibānī dit al-Ḥaṭīb al-). *Šarh al-Qasā'id al-‘Ašr*, Éd. par Muḥammad Muḥyī l-din 'Abd al-Ḥamīd, Maktabat Muḥammad 'Alī Ṣabīḥ, Le Caire, 1384/1964.

Zamahšārī, 'Asās = 'Abū l-Qāsim Maḥmūd b. 'Umar al-Zamahšārī. *'Asās al-balāḡa*, Éd. par 'Abd al-Raḥīm Maḥmūd. Beyrouth: Dār al-ma'rifa. 1399/1979.

Sources secondaires

Anscombe, Jean-Claude (1979). «Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité». *Langue française* 42, p. 69-84.

Barthélemy, Adrien (1935-1954). *Dictionnaire Arabe-Français. Dialectes de Syrie: Alep, Damas, Liban, Jérusalem*. Paris: Geuthner.

Belot, Jean-Baptiste (1896). *Dictionnaire al-Faraed arabe-français*. Beyrouth: Imprimerie catholique.

Benveniste, Émile (1958[1966]). «Les verbes délocutifs», dans *Mélanges Spitzer*, p. 57-63 [repris dans *Problèmes de linguistique générale*, t. I, p. 277-285. Paris: Gallimard].

Belnap R. Kirk & Haeri, Niloofar (1997). *Structuralist Studies in Arabic Linguistics Charles A. Ferguson's Papers, 1954-1994*, coll. *Studies in Semitic Languages and Linguistics* XXIV. Leiden: Brill.

Brockelmann, Carl (1908-13). *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen*, t. I et II. Berlin.

Cantineau, Jean (1950). «Racines et schèmes», dans *Mélanges William Marçais*, p. 119-124. Paris: G.P. Maisonneuve et Larose.

Cohen, David (avec la collaboration de François Bron et Antoine Lonnet) (1994). *Dictionnaire des racines sémitiques comprenant un fichier comparatif de Jean Cantineau*, fasc. 2 'TN-GLGL. Louvain: Peeters.

Cornulier, Benoît de (1976). «La notion de dérivation délocutive», *Revue de linguistique romane* 40, p. 116-144.

Dozy, Reinhart. *Supplément aux dictionnaires arabes*, 3^e édition. Leiden: Brill et Paris: Maisonneuve et Larose [1^{re} édition, 1881].

Ducrot, Oswald (1984). *Le dire et le dit*. Paris: Minuit.

Fleisch, Henri (1944). *Les verbes à allongement vocalique interne en sémitique. (Études de grammaire comparée)*, thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la faculté des Lettres de l'université de Paris. Paris: Institut d'ethnologie.

Fleisch, Henri (1961 et 1979). *Traité de philologie arabe*, vol. I, *Préliminaires, phonétique, morphologie nominale* et vol. II, *Pronoms, morphologie verbale, particules*. Beyrouth: Imprimerie catholique.

Ferguson, Charles A. (1967). «Root-echo Responses in Syrian Arabic Politeness Formulas», in Don G. Stuart (ed.) *Linguistics Studies in Memory of Richard Slade Harrell*, p. 37-45. Washington DC: Georgetown University Press [repris dans Belnap et Haeri, 1997, p. 198-211].

Ferguson, Charles A. (1983). «God-wishes in Syrian Arabic», *Mediterranean Language Review* 1: 65-83 [repris dans Belnap et Haeri, 1997, p. 212-228].

Fück, Johann (1955[1950]). *'Arabiya. Recherches sur l'histoire de la langue et du style arabe.* Paris: Didier [tr. fr. de 'Arabiya, Akademie-Verlag, Berlin, 1950].

Gaffiot, Félix (1934). *Dictionnaire illustré latin-français.* Paris: Hachette.

Joüon, Paul (1930). «Sémantique des verbes statifs de la forme *qatila* (*qatel*) en arabe, hébreu et araméen», *Mélanges de l'université Saint-Joseph*, tome XV, fasc. 1, p. 3-32. Beyrouth: Imprimerie catholique.

Joüon, Paul (1935). «Remarques sur les 3^e et 7^e formes verbales *fā' al* et *infa'ala* de l'arabe», *Mélanges de l'université Saint-Joseph*, tome XIX, fasc. 4, p. 99-116. Beyrouth: Imprimerie catholique.

Kazimirski, A. de Biberstein (1846-1847). *Dictionnaire Arabe-Français.* Paris: Théophile Barrois.

Lane E.W (1863-1874). *Maddu l-Ķamoos. An Arabic-English Lexicon*, Parts 1-5 et Stanley Lane Poole (1877-1893), Parts 6-8 et Suppl. London.

Larcher, Pierre (1983). «Dérivation délocutive, grammaire arabe, grammaire arabisante et grammaire de l'arabe» *Arabica* 30, p. 246-266. Leiden: Brill.

Larcher, Pierre (1985). «Vous avez-dit “délocutif”?», *Langages* 80, p. 99-124. Paris: Larousse.

Larcher, Pierre (1994). «Un phénomène de “surdérivation” en arabe classique. À propos de la X^e forme verbale *istaf'ala*», *AnIsl* XXVIII, p. 215-230. Le Caire: Ifao.

Larcher, Pierre (1995). «Où il est montré qu'en arabe classique la racine n'a pas de sens et qu'il n'y a pas de sens à dériver d'elle», *Arabica* 42/3: 291-314. Leiden: Brill.

Larcher, Pierre (1996a). «Sur la valeur “expositive” de la forme *'af'ala* de l'arabe classique», *Zeitschrift für arabische Linguistik* 31, p. 7-24. Wiesbaden: Harrassowitz.

Larcher, Pierre (1996 b). «Dérivation lexicale et relation au passif en arabe classique», *Journal asiatique* 284.2, p. 313-338.

Mez, A. (1906). «Über einige sekundäre Verba im Arabischen», *Orientalische Studien Theodor Nöldeke gewidmet*, t. I, p. 249-54. Giessen.

Nöldeke, Theodor (1897). *Zur Grammatik des klassischen Arabisch, Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Classe*, Band 45. Wien: Carl Gerold's Sohn.

Récanati, François (1979). *Les énoncés performatifs.* Paris: Minuit.

Reig, Daniel (1983). *Dictionnaire as-Sabil Arabe-Français, Français-Arabe.* Paris: Larousse.

Stumme, Heinrich (1896). *Grammatik des tunisischen Arabisch.* Leipzig.

Vollers, Karl (1903). «Semitische Mizellen», *Zeitschrift für Assyriologie*, t. 17, p. 305-332.